

AU TEMPS DES PETITES DECOUVERTES

Les années vécues, de 1932 à 1934 égrenaient des jours que nos sensibilités d'enfants âgés de cinq à sept ans, jugeaient souvent ennuyeux. Ainsi, durant la semaine, l'école maternelle, sise Boulevard du Nord, nous assemblait auprès de Soeur Lucile, attentive à chaque comportement et consolatrice dès que surgissait un chagrin. Mais la dame savait aussi gronder lorsque tel ou tel égarement venait troubler l'ordre requis.

L'épreuve première introduisait, dès l'arrivée, dans l'ambiance : pousser la grande porte d'entrée, puis la deuxième, certes plus légère, mais dont le ressort de rappel lançait un grincement chagrin, créateur de tristesse. Il était ensuite nécessaire de se défaire de son manteau, le suspendre au crochet désigné, mais celui-ci s'avérait généralement occupé par autrui.

Chaque matin, la brave Soeur faisait dire, tous ensemble, quelques mots bien appris, avant de s'asseoir. C'était une idée de prière, très sommaire, du genre "Jésus, je vous aime !" qu'il nous fallait conclure d'un signe de croix. Puis, nous apprenions à syllaber, à compter, nous aidant des doigts de la main. Prendre notre crayon et ouvrir le cahier constituaient le plaisir attendu : copier les mots du jour que Soeur Lucile avait inscrits au tableau noir.

De temps à autre, Petite Maryse était sollicitée pour chanter. Si bien qu'elle arrivait à transformer en moment de plaisir ce qui semblait d'ordinaire n'être qu'épreuve de soumission. J'entends encore chanter : "Je n'sais pas pourquoi cette petite Cécile...". Maryse savait accompagner sa chanson de gestes gracieux, empreints de compassion pour le personnage dont elle acceptait volontiers de nous conter



CHAZELLES-S/-LYON - BOULVARD DU NORD - ÉCOLE LIBRE DE FILLES

l'histoire. C'était un tel charme, devant ce monde de petits auditeurs généralement enclins à bavarder, que le moment devenait soudainement fascinant jusqu'à consentir au silence. Alors, Soeur Lucile se laissait aller contre le dossier de son siège, tandis que son visage laissait paraître un sourire inaccoutumé.

Une étroite cloison nous séparait du domaine de Soeur Céline qui recevait filles et garçons plus petits. Cet espace était plutôt considéré comme une garderie. Quand on voyait la candeur de ces grands poupons engager leurs petits pas vers le rang de sortie, il était d'usage de dire : "Ce sont les petits de l'Asile !". Était-ce l'agacement ou le tempérament agité de Soeur Céline qui l'obligeait fréquemment à crier ? Peut-être que la patience était vertu difficile à soutenir, autour de ces bambins que l'ennui faisait parfois dormir, mais souvent chamailler ? Ils étaient assis sur des gradins de bois que la maîtresse pouvait facilement surveiller. Mais, comment faire admettre par ce petit monde que voisin ou voisine jouit des mêmes droits que soi ? L'attitude qui révoltait Soeur Céline était celle de l'enfant capricieux qui voulait dominer son camarade, en le querellant ou le griffant. Alors Soeur Céline se fâchait et la classe d'à-côté pâtissait de la remontrance aigrette proférée bruyamment à l'égard d'un bambin indocile, menacé de la correction suprême : "la patte mouillée". C'était une mise en demeure de s'assagir, plutôt qu'un passage à l'acte. Cependant, la patte mouillée existait bel et bien. Soeur Céline savait en montrer la réalité. Elle en annonçait l'arrivée, s'en allait prestement sous les gradins; en revenait tout aussi vite, puis montrait l'objet. C'était un tissu de couleur bleu lavande, manifestement humidifié, brandi à bout de bras, tel une menace. L'effet était dissuasif ; la mise en pratique du châtiment, supposé frictionner les joues du petit polisson, s'avérait pourtant rarissime. La scène s'achevait d'ordinaire par un ordre, exprimé d'une voix forte : "Silence ! le doigt sur le bouche !"



Quelques années plus tard, après Sœur Lucile, Sœur Zélie

De son côté, quand venait l'heure de la récréation, Soeur Lucile agitait la clochette qui trônait sur le noir plateau de sa table. Tout le monde se levait en même temps. La maîtresse tentait alors de calmer le brouhaha en lançant des "chut...chut... chut !" qui n'avaient généralement pas l'effet escompté, tandis que chacun se précipitait vers la cour ou le préau. Les plus grands couraient, sautaient, bousculaient le voisin ; les petits faisaient la ronde pendant que Soeur Céline chantait en accentuant les temps forts de la ritournelle vouée à faire battre, toutes ensemble, les petites mains.

Les dimanches avaient leurs disciplines, mais elles n'étaient assignées qu'aux plus grands, sur accord parental. Rendez-vous, alors, en classe de maternelle, comme à l'accoutumée. Puis, dans le grand vestibule des porte-manteaux, Soeur Lucile désignait, deux à deux, les petits garçons et, pareillement les petites filles. Dans cet ordre imposé il fallait tenir la main camarade, marcher en rang accompagné et en silence, depuis le Boulevard du Nord jusqu'à l'église, où se préparait la grand'messe de 10 heures, que nombre de grandes personnes qualifiaient de "messe des paresseux". Le trajet, de quelques dizaines de mètres, s'avérait propice à la résignation et le sombre passage du "trappon" n'y était peut-être pas étranger. C'était une sombre galerie voûtée, où la muraille de pierres ajustées s'accordait aux restes du château de la Commanderie des Chevaliers, dont on dit qu'ils avaient pour chapelle l'actuel chœur de l'église. Tout ceci semblait s'accorder sur de dévotes traditions. L'habit noir et la cornette des Soeurs nous semblaient hérités d'un autre âge, tout comme l'épaisse muraille de l'église où, par devoir nous devons maintenant entrer, en ordre et en silence.

Tout en haut de la nef de droite, proche de l'entrée de sacristie, était la chapelle dédiée à Saint-Joseph. Meublée de petits bancs de bois, elle était réservée aux petits enfants des classes maternelles. Un Saint-Joseph statufié dominait, depuis sa niche, le modeste autel qui ne servait pas à célébrer la



CHAZELLES-sur-LYON (Loire) — Intérieur de l'Eglise

messe, bien qu'il fût pourvu d'un tabernacle. Au plus près du petit autel était le prie-Dieu où s'installait Soeur Lucile, attentive à tout mouvement, ainsi qu'au bavardage toujours à redouter malgré les interdits, à respecter, ici plus qu'en tout autre lieu. La recommandation suprême avait été rappelée avant d'entrer sur la nef : "On écouterait attentivement ce que diront les prêtres !". Mais, malgré les consignes, impatience et agitation se manifestaient fréquemment, tant que les célébrants ne s'étaient pas avancés. Dans l'attente, on réentendait quelques "Chut, chut, chut", cependant moins forts qu'en semaine. Peut-être étaient-ils soumis au silence convenu ?

Quand le cortège attendu sortait de la sacristie, on admirait le suisse qui venait en premier, culotte bouffante, tout de rouge habillé, portant épée et hallebarde, bas blancs plaqués sur gros mollets ronds, chapeau bizarre galonné d'or et d'argent. Suivaient les enfants de chœur, en soutane rouge, calotte assortie et surplis blancs. Venait ensuite le prêtre officiant, paré de chasuble qui, d'un dimanche à l'autre s'avérait de couleur différente. C'était la surprise attendue. On préférait la rouge ou la verte, mais la violette était plaisante (de même couleur que la couverture de nos cahiers)., la blanche n'offrait pas beaucoup d'attrait mais, fort heureusement on avait eu la bonne idée de compenser la carence de couleur par un galon qui en dorait le pourtour. "Le Monsieur Curé" suivait, en fin de cortège, revêtu du camail orné de rouge moiré avec parements de blanche hermine, coiffé de la barette où trônait fièrement la seule houppe cramoisie que comportait l'escorte.

Et l'on observait, dans une sorte d'émerveillement, ce luxe de couleurs. Le cortège avançait à pas lents, comme s'il voulût prêter à l'assistance le temps de l'admirer. Il longeait la barrière délimitant le chœur, nommé sérieusement "table de communion" et ce, jusqu'aux stalles de chêne entourant le maître-autel, là où chaque officiant devait se positionner. Hélas, depuis la chapelle Saint-Joseph, on ne pouvait voir toute l'évolution. Celle-ci nous était cachée par l'un de ces énormes piliers, caractéristiques



Premier rang : Paul Reynard - Jean Bonhomme - Marcel Vernay - Pétrus Reynard
Georges Berdiel - Paul Beyron - René Gouttenoire - Georges Dallery
Maurice Berdiel - Robert Blanc

Deuxième rang : Jean Chavagneux - Albert Thomas - Robert Chavaagneux -
Jean Juillet - Gabriel Gouttenoire - Paul Dubois René Alligier

Troisième rang : Jean Reynard - Jean Beyron - Jean Lacroix - Gaston Grataloup
Joseph Reynard - Jean Grataloup - Charles Delorme

le prêtre : Antonin Béal .

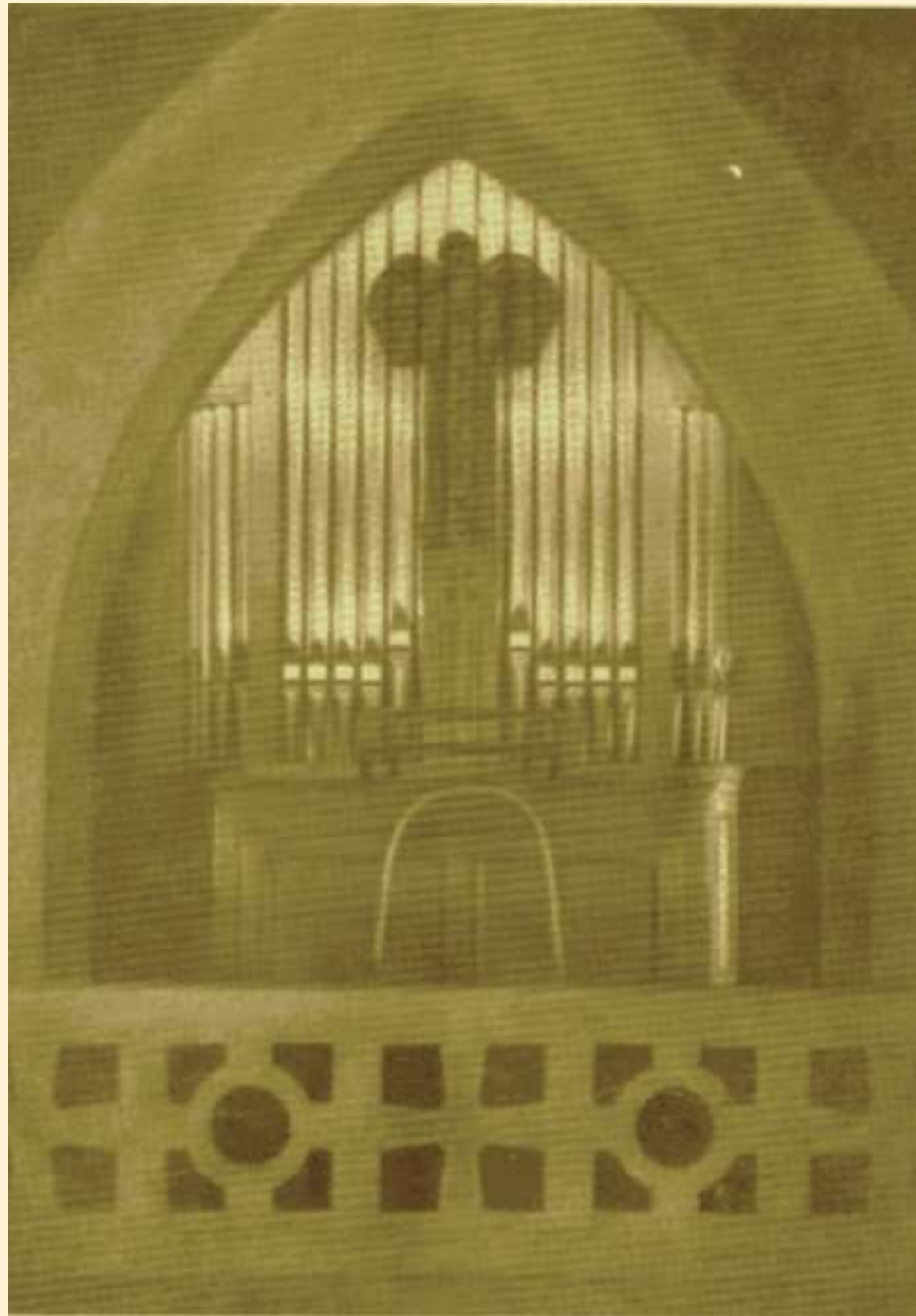
de notre bonne vieille église. Et l'on se prenait à penser que les grandes personnes, installées plus confortablement que nous dans la grande nef, étaient privilégiées. Mais on se consolait, se disant qu'elles s'étaient, dans leur jeune âge, contentées de la chapelle Saint-Joseph. Et l'on se consolait parce qu'un jour viendra où l'église nous consentira une meilleure place. Cependant, pour la mériter, il nous faudra longtemps grandir.

Or, si nous n'avions plus beaucoup à voir, nous avons d'imposantes musiques et d'agréables chants à entendre, mais aussi quelques bizarreries à déplorer... Pourquoi donc le célébrant ne parlait-il pas comme tout le monde, un langage clair ? Tendre l'oreille pour essayer de comprendre ne s'avérait pas satisfaisant. Toutefois, un mot se distinguait des autres, généralement exprimé en fin de propos. J'en connus plus tard la signification en questionnant, car ce mot fut facile à retenir : "Amène". En première écoute, cet impératif me parut insolite : que pouvais-je amener en pareille circonstance ? ...

La première fois que je vis "le Monsieur Curé" émerger de la nacelle de bois adossée au pilier du centre, je compris, comme mes camarades, que son langage différait de celui du célébrant. Voici que l'on comprenait ce qu'il disait ... Dommage que le prêtre enchasublé persistât à s'exprimer autrement.

Soeur Lucile portait, de temps à autre son index sur ses lèvres. Peut-être avait-elle repéré quelque indocilité ? Sans doute comprenait-elle mieux que nous, en pareille situation, l'intérêt du silence ?

Pour nos jeunes tympans, si forte était la musique de l'orgue qu'elle dissuadait du bavardage. Il nous semblait parfois que les petits bancs où nous étions assis, vibraient sous l'impulsion des notes graves. Cette singularité nous intimidait d'autant plus qu'elle était imprévisible. Le groupe choral se mettait à chanter, bien souvent en même temps. Nous avons fini par en conclure que la chose était convenue d'avance.



**Orgue de l'église
de Chazelles
en 1931**

De temps à autre, quelques coups de sonnette faisaient diversion mais, curieusement, ils ne venaient pas du même côté que la musique. Peut-être était-ce une forme de réplique du prêtre qui, devant l'autel tournait le dos à l'assistance et ne parlait pas correctement ? On entendait parfois, subitement, sans qu'on s'y attendît, un coup cogné sur le sol. J'en vis l'auteur, certain dimanche, lever sa hallebarde puis, d'un geste nerveux, en frapper la dalle. C'était le suisse. Voulait-il ainsi prouver son importance ou bien manifester quelque réprobation ? Curieusement, un autre bruit venait sèchement troubler la cérémonie, pareil à un léger éclatement qui voulût donner un signal. J'appris que les clergeons soulignaient ainsi leur présence à leur manière, au moyen d'un objet de bois dur, nommé claquoir.

Il nous était impossible de comprendre les paroles chantées par le groupe choral. Peut-être s'exprimait-il à la façon du célébrant, mais en plus impressionnant et surtout beaucoup plus plaisant. Décidément, c'était seulement dans l'église que nous pouvions assister à pareille audition, à l'époque où Soeur Lucile maternait les petits enfants sages.

L'issue de grand'messe était très encombrée. Beaucoup de grandes personnes semblaient pressées d'en sortir. Peut-être songeaient-elles déjà au déjeuner puisque l'heure en était proche. Quant aux petits élèves de Soeur Lucile, ils devaient attendre le signal du départ. Entretemps, le suisse, campé devant la porte de sacristie, observait d'un oeil sévère le mouvement de foule. Son grand instrument, paré d'un sommet tranchant bien astiqué, ajoutait à nos craintes. Assurément, l'heure n'était pas au bavardage. Saint-Joseph, dans sa petite niche, ne se séparait pas d'une bienveillante douceur. A sa manière il nous observait.



**Monsieur Lacroix,
le Suisse
de Chazelles**

Ce n'était pas étonnant ; nous savions qu'il était un saint homme et, par conséquent, qu'il n'avait jamais été suisse. Quand Soeur Lucile levait la main, le signal de sortie était donné. Puis elle portait son index sur ses lèvres; C'était l'ordre de partir en silence.

Sur le parvis, quelques parents sortaient de la foule pour retrouver leur progéniture. D'autres enfants, soucieux de rejoindre au plus vite le foyer parental, repartaient prestement. Enfin, on allait apprécier le congé du dimanche et le conclure, vraisemblablement, par le rituel familial du dimanche après-midi ...

En promenade pédestre, assurément ! ...